



« Un spécialiste nous a conseillé LA PROTECTION DE SOUBASSEMENT pour les fondations de notre maison. Facile à installer et efficace, c'est la solution parfaite pour notre maison, qui est bien plus saine. »

| Famille Martin



Made by me!

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS
sur **ONDULINE®** ?

Rendez-vous sur notre site:
www.onduline.fr

Onduline®

Onduline France
Rue du bac - Zone industrielle
76480 YAINVILLE, FRANCE
www.onduline.fr



8304505A - 02/2016 - DOCUMENT NON CONTRACTUEL. Les descriptifs et caractéristiques des produits ne sont donnés qu'à titre indicatif, ceux-ci pouvant être modifiés sans préavis. SIRET 383 772 571 000 22

LA PROTECTION DE SOUBASSEMENT

Pour la protection de l'étanchéité
des murs enterrés



Made by me!



Onduline®

LA PROTECTION DE SOUBASSEMENT est une membrane en polyéthylène à haute densité conçue pour la protection et le drainage des murs enterrés. Grâce à sa bonne résistance dans le temps, elle assure une protection contre les champignons, les chocs et le froid.

AVANTAGES



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

La pose se fait facilement, rapidement et sans danger.

Dimensions	10 m x 1 m / 20 m x 1 m 20 m x 1.5 m / 20 m x 2 m 20 m x 2.5 m
Grammage	400 g/m ² (500 g/m ² pour 2,5 m)
Capacité de drainage	4,8 l/m ²
Résistance à la température	-30 à + 80 °C



ETAPES DE MISE EN ŒUVRE

A réaliser facilement en quelques étapes très simples

1



Nettoyer le support, réparer les trous. Appliquer une couche d'ONDUBLACK®.

2



Dérouler LA PROTECTION DE SOUBASSEMENT sur le support. Utiliser les rondelles d'étanchéité et clous LA PROTECTION DE SOUBASSEMENT pour une fixation optimale (recouvrement entre rouleaux : 20 cm).

3



Clouer le profilé de finition en tête avec un écartement de 25 cm.